VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

J. L. Onoato J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mr. et Mme Thomas Bullen, Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans. Division E. Dossier 98.248.

Résidence Simple à 2 Etages,

No 2428 N. REMPART, entre Mandeville et Espagne, Ilet St-Claude,

A l'Encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 18 JUILLET 1912.

Conformément et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 98.248, dans l'affaire intitulée Succession de M et Mme Thomas Bullen, ledit jugement et ordre lu et rendu en cour ouverte le 30 mai 1912 et signé en cour ouverte le 3 juin 1912 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, 18 juillet 1912, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Rempart (autrefois Amour) et Claude (autrefois Bons-Enfants), Mandeville et Espagne, mesurant vingt-six pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Rempart (autrefois Amour) sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent lesquelles consistent en une résidence simple à deux étages connue comme No 2423 Nord Rempart, contenant vestibules, salons doubles, grande salle à manger, cuisine, chambres de domestique et sept chambres à coucher.

Conditions—Comptant. Toutes les taxes pour l'année 1912 et tous les coûts de certificats et coût de l'acte de vente devant Peter Stiff, notaire, devant être assumés par l'acquéreur. Vente soumise au bail existant et les loyers réservés aux vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente. L'acheteur devra payer, au moment de l'adjudication, dix pour cent (10p0) ortant ni intérêt ni pénalité, sur le montant du prix d'achat au moment de la vente avec

Encanteur, 910 rue Gravier.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 18

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. No 100,918.

Mme Stella Laura Dwyer, épouse d'Edouard F. Henriques.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 100,918 dans l'affaire intitulée succession de Mme Stella Laura Dwyer, épouse d'Edouard F. Henriques, le dit ordre daté et signé du 25 juin 1912 et adressé à Jos. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 1er août 1912 les propriétés suivantes décrites à savoir—

1. Deux certains lots de terrains et améliorations qui sont les lots A et B et mesurent ensemble soixante pieds six pouces de face à la rue Robert sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds et forment le coin des rues Robert et Sud Robertson dans le carré 609, borné par les rues Robert, Sonia, Freret et Sud Robertson.

2. Un demi intérêt indivis sur trois lots de terrain dans le carré 608, borné par les rues Robert, Sonia, Freret et Sud Robertson, marqués C D E, s'adjoignant l'un l'autre et mesurant ensemble quatre-vingt-dix pieds neuf pouces et huit lignes de face à la rue Robert sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds.

3. Un demi intérêt indivis sur trois lots de terrain dans le carré 719 borné par l'avenue Napoléon, les rues Roman, Jena et Prieur désignés par les numéros 9, 10 et 11 sur un plan de H. W. Reynolds, daté du 1er mai 1897 et mesurant comme suit: Le lot numéro neuf, 30 pieds six pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Prieur. Les lots numéros dix et onze mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Prieur, sur une profondeur de cent trente sept pieds six pouces.

Conditions—Comptant, les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912 et devant aussi payer pour les actes de vente, y compris le coût des certificats devant notaire qui sera désigné par l'Administrateur. Les acquéreurs devront déposer 10 0p0 ne portant ni intérêt ni pénalité, au moment de l'adjudication avec

Encanteur, 910 rue Gravier.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

Fitzpatrick & Company.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de la résidence No 2006 rue Terpsichore, près de Magnolia (Prenez les chars Clio).

A l'encan, MERCREDI, le 3 juillet à 11 heures a. m., Dans l'affaire de la Succession de Peter H. Linssen No 99 695. Conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé du 19 juin 1912, le procédera de vendre à l'enchère publique, à la résidence ci-dessus mentionnée, tous les meubles, effets mobiliers et lingeries du défunt Peter H. Linssen, consistant en partie: Beau piano, Ameublement de salon, Ameublement de chambre à coucher, en noyer, Bureaux en cèdre, Literie, Miroirs antiques, Chaises, Bureaux, Tables, Ornements, Rideaux, Stores, Tapis d'art Fourneau à gaz, Fourneau à bois, etc., etc.).

CONDITIONS—Comptant. Sans limite

HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur Bureau 404 rue Carondelet.

22 juin—23 30—juil 3

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bâtisse en briques à quatre étages, 705-707 rue du Camp, entre les rues Julie et Girod.

Cottage Double ayant deux étages dans le fond, 1220-1222 rue Amelia, entre les rues Camp et Chestnut, loué à bail jusqu'au 30 Septembre 1912, à $36.00.

MARDI, le 23 Juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Jules J. Viosca vs. Mme Mary E. Moore et als.

No 100 266—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido — MARDI, le 23 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 12 juin 1912 et lu et signé en Cour ouverte le 18 juin 1912, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines lots de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 287, borné par les rues Carondelet, Baronne, Calliope et Deleard, maintenant avenue Howard. Les dits lots de terre formant l'emoignure des rues Carondelet et Calliope, et mesurant ensemble environ soixante deux pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur et façade à la rue Calliope de cent vingt sept pieds, s'étendant à une allée d'environ dix pieds en largeur s'ouvrant sur la rue Calliope.

Ainsi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0p0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Jos Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.

22 juin—23 28—juil 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 2232 et 2235 rue Gravier, coin de la rue Miro.

(Dans l'ilot rue Galvez et avenue Tulane).

Louis R. Girard vs James Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 100 764—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 18 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette Ville dans l'ilot borné par les rues Gravier, Miro et Galvez et l'Avenue Tulane. Le dit lot forme le coin des rues Gravier et Miro et mesure trente trois pieds cinq pouces de face à la rue Gravier sur cent vingt pieds en profondeur de face à la rue Miro, et est la même propriété qui fut acquise par James Murphy de Joseph A. Casey par un acte passé devant J. J. Reilly, notaire, le 3 février 1909, enregistré au Bureau des aliénations, livre 223 folio 412.

Ainsi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dart, Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.

14 juin—14 15 21 28—juil 5 12 17 18

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage. Sans Limite ou Réserve.

COTTAGE DOUBLE

2640-42 rue Banks.

A l'Encan JEUDI, 1er Août, à Midi.

Succession de Paul Z. Lacoste.

No 96,423—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

EN vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, signé le 28 juin 1912, No 96,423, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le JEUDI, 1er août 1912, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot ou parcelle de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Broad, Commune, Bendis, Dorgenois et Banks. Ledit lot étant de forme irrégulière et mesure cinquante-six pieds de face à la rue Banks sur cent pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Broad et cent six pieds un pouce quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé, et dix neuf pieds neuf pouces en largeur en arrière. Les bâtisses qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 2140 42 rue Banks.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère les taxes d'Etat et de Ville pour 1912. Acte de vente devant être passé devant Jas B. Rosser, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur qui est aussi requis de déposer dix pour cent du montant de ladite enchère chez l'encanteur au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur.
M. M. Boatner, Chas A. Byrne, Jas B. Rosser Jr. avocats.

20 juin—juil 7 14 21 28—août 1

AVIS AUX CREANCIERS.

In re Liquidation de la Rudkin Press.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 99.506—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette société et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons s'il en est qui peuvent en avoir, pour lesquelles le compte présenté par Edward M. Robert, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Wright et Beauregard, avocats.

26 juin—30—juil 5 9

Fitzpatrick-Dunn. Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

LOT DE MEUBLES DE MENAGE.

SUCCESSION DE Mme ANN LEO.

No 99,593—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je vendrai aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le JEUDI, 18 juillet 1912, à 11 heures du matin, sur les lieux No 1101 rue Cadiz, consistant en: Un lot de meubles de ménage, suivant inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux; livraison immédiate.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur.
Bureau 338 rue Carondelet.

G. G. Kronenberger, avocat.

26 juin—26 30—juil 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 1101 Rue Cadiz,

Succession de Mme Ann Leo.

No 99.593—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—le JEUDI, 11 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 24 mai 1912, dans l'affaire ainsi intitulée la propriété suivante sera vendue:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 251, borné par les rues Cadiz, Jena, Chestnut et Calliope, et mesurant vingt pieds six pouces de face à la rue Cadiz sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot de terrain forme le coin des rues Cadiz et Chestnut. Les améliorations comprennent un cottage simple contenant 5 chambres, hangar, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1912 et déposer 10 0p0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acheteur devant James Boyd Grinage, notaire.

G. G. Kronenberger, avocat.

9 juin—9 16 23 30—juil 7 11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Isaac Kempe

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 101,067—Division D—Attendu que Bernard C. Phelps a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Isaac Kempe, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—Zachary Adler, avocat

26 juin—26 30—juil—5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District,

Formant le coin des rues Carondelet et Calliope.

Portant les Nos municipaux 1049, 1051, 1053 et 1055 rue Carondelet.

William L. Weil vs Lee Charles Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,741—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines lots de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 287, borné par les rues Carondelet, Baronne, Calliope et Deleard, maintenant avenue Howard. Les dits lots de terre formant l'emoignure des rues Carondelet et Calliope, et mesurant ensemble environ soixante deux pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur et façade à la rue Calliope de cent vingt sept pieds, s'étendant à une allée d'environ dix pieds en largeur s'ouvrant sur la rue Calliope.

Ainsi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dart, Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.

14 juin—14 15 21 28—juil 5 12 17 18

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

VENTE EN PARTAGE.

Veuve Wm P. Harper et als vs Mineure Forman.

No 100,675—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

JEUDI, 18 JUILLET 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 10 juin 1912 et signé le 14 juin 1912, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

1. Un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 446 borné par l'avenue St-Charles, l'avenue Peters et les rues Dryades et Valmont, désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage de Geo de Armas, voyer, daté du 27 avril 1912, suivant lequel ledit lot B mesure 57 pieds 2 pouces de face à la rue St Charles, 54 pieds en largeur en arrière sur une profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Valmont de deux cent vingt quatre pieds trois pouces et quatre lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de 208 pieds 1 pouce et 1 ligne.

2. Un certain lot de terrain situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus mentionnée, désigné par le No 26 sur ledit plan de De Armas suivant lequel ledit lot commence à une distance de 118 pieds 9 pouces et 4 lignes du coin de l'avenue Peters et de la rue Dryades, et mesure 32 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 139 pieds 7 pouces et 6 lignes.

3. Un certain lot de terrain, dans le même district et ilet que les propriétés ci-dessus décrites, désigné par le No 25, sur ledit plan par De Armas, et adjoint le lot 26 et mesure 32 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Dryades sur 130 pieds 7 pouces, 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

4. Un certain lot de terre dans le même district et ilet que les propriétés mentionnées ci-dessus, désigné par le No 24 sur ledit plan de De Armas et adjoint le lot 25, et mesure 32 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Dryades sur 130 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Moitié en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le solde, s'il y en a, à un an après date avec 7 pour cent par an d'intérêt depuis la date, tout avec les clauses de sécurité usuelles et l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912 en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente devant Jefferson C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Wm R. Leary, Receveur, vs Mme Ellen Fromhers.

No 99,918—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet— MARDI, le 9 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 30 mai 1912 et signé le 6 juin 1912 par l'Hon Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, St Charles, Première et Deuxième, formant le coin des rues Prytanée et Deuxième, et mesurant 176 pieds 6 pouces de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade à la rue Deuxième de 177 pieds 4 pouces, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, et étant composé du tout des lots originaux Nos 1 à 5 inclusivement, et d'une partie du lot original No 6, sur un plan par L. Resonsteds, voyer, daté du 21 avril 1860, déposé pour références en l'étude de Richard Benson, ancien notaire. Les améliorations comprennent un cottage résidence commode, ayant 2 étages dans le fond, contenant environ 15 chambres, vestibule, chambre à bain, cabinet pour lingerie, etc., installations pour gaz et électricité, avant de cheminées en marbre dans les chambres principales.

Conditions — Comptant, et l'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1912, 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 juin—8 9 16 23 30—juil 7 9

Stroudback, Stern & Gumbel. Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE ADAM WEBER.

No 100,871 — Cour Civile de District — Division A.

2306-10 rue Annonciation, entre les rues Philip et Sarasara, Cottage double.

2306-10 rue Annonciation, entre les rues Philip et Sarapara, Cottage double.

611-13 rue Philip, entre les rues St Thomas et Chippewa. Cottage double.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 23 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 18 juin 1912, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 6, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Philip, Chippewa et Sarapara, sur un plan dressé par F. M. Tourné, voyer, daté du 10 juin 1859, déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, comme plan No 126, et mesurant trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Annonciation sur cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 2306 10 rue Annonciation, et comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté galerie, 5 chambres, etc.

2. Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Philip, Sarapara et Chippewa, mesurant trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur d'environ cent quinze pieds dix pouces entre lignes parallèles et formant une partie du lot de terre désigné par le No Cinq sur un plan par F. M. Tourné, le 10 juin 1859, le dit lot est désigné par la lettre C sur un devis dressé par Arthur de Armas, député voyer de ville, daté du 5 octobre 1880, et annexé au dit devis, ladite portion de terre mesurant trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Annonciation, commençant à une distance de quatre-vingt-quinze pieds, onze pouces et une ligne de l'encoignure des rues Annonciation et Philip, sur une profondeur de cent seize pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double ayant 2 chambres, etc. de chaque côté et connues par les Nos municipaux 2308-10 rue Annonciation.

3. Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 65, compris entre les rues Philip, St Thomas, Chippewa et l'avenue Jackson, mesurant trente pieds cinq pouces de face à la rue Philip, sur cent vingt pieds en profondeur entre lignes égales et parallèles, lequel dit lot s'étend à une distance de quatre vingt pieds cinq pouces de la rue St Thomas comme il est démontré sur un devis, annexé à un acte, passé le 19 octobre 1871 pardevant J. F. Coffey, ancien notaire de cette ville. Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 611-613 rue Philip, consistant en un cottage double contenant 5 chambres et galerie de chaque côté.

Conditions—Un tiers en plus comptant et le solde en billets des acquéreurs portant la date de l'adjudication, payables à un et deux ans après cette date avec sept pour cent d'intérêt par an de telle date jusqu'au paiement, devant être garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue sous les stipulations usuelles, incluant honoraires d'avocat en cas de procès, transferts d'assurance, etc.. Les loyers ne devant appartenir à l'acquéreur que de la date du passage des actes de vente. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 et payer pour les actes de vente devant être passé devant Félix J. Dreyfous, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

A. D. Danziger, avocat

20 juin—20 23 30—juil 7 14 21 23

VENTES A L'ENCAN.

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION D'ANTONIO SCIAMBRA ET-EPOUSE.

Nos 100,713 et 100,748—Cour Civile de District, Division D, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane.

Vente de Meubles, Faïences, Coffre-Fort en Fer, etc

No 1053 rue Louisa, coin St-Claude

A l'Encan MERCREDI 3 juillet 1912 à 11 heures a. m., sur les lieux en vertu d'un ordre signé le 18 juin 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour et adressé à N. J. Clesi, Encanteur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. J. CLESI, Encanteur
Bureau No 821 rue Gravier.

Philip J. Patorno, avocat.

2 juil—2f

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Sarah Strobitz, veuve de Leon Lehman.

No 100,778. —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 1er août 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour précité, Division B, daté du 25 juin 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante, décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrain situés à Hanson City, paroisse de Jefferson, dans l'ilet No 11, borné par les avenues Maryland et Farrar, le Boulevard Lemmane et la rue Bowes, désignés par les numéros 22 et 23 sur un plan de ladite ville déposé au bureau du "Recorder" de la paroisse de Jefferson et mesurant comme suit: 25 pieds de face chacun à l'avenue Maryland sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles à une allée en arrière.

Les améliorations consistent en un cottage simple contenant magasin, cinq chambres et hangar. A deux ilets de la gare du L. R. et N. R. R.

Les meubles et effets mobiliers dans l'affaire sus-mentionnée seront vendus à 2 heures de l'après-midi, à la dite sus-mentionnée sur les lieux No 2400 rue Therville.

Conditions — Pour la propriété foncière et effets mobiliers, comptant 10 0p0 au moment de l'adjudication. Les taxes de 1912 devant être assumées par l'acquéreur.

Acte de vente devant W. W. Young, notaire aux frais des acquéreurs.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

May Florence King, épouse de Charles L. Gunn, et als, vs Hazel Wildener King et als.

No 100,569—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, LE 30 JUILLET 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement du 17 juin 1912 et signé le 21 juin 1912 par l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, servitudes, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Constance (anciennement Fleucher), Feydras et Lafayette, mesurant 26 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Magnolia, 26 pieds 10 pouces en largeur en arrière et face à la rue Constance (anciennement Fleucher), sur 148 pieds 10 pouces en profondeur sur la ligne du lot No 1 adjoignant et 150 pieds 2 pouces et 6 lignes en profondeur sur la ligne du lot opposé lequel est le numéro 3; ledit lot étant connu comme le No 90, et étant la même propriété acquise par feu John E. King, par achat provenant des biens feudal d'Henry Hart, par acte passé devant Marcel T. Duverge, ancien notaire en cette ville, le 15 septembre 1871; le dit lot et améliorations sont désignés par les numéros municipaux 524 et 526 rue Magnolia et 525 rue Constance, sujets à un bail expirant le 30 septembre 1912 de $1,500 par an.

2. Deux certains lots de terrains ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, désignés par le numéro municipal 1235 rue Josephine, situés dans le carré borné par les rues Josephine, Chouteau, Camp et St Andrew, dans la Quatrième District de cette ville, les dits lots s'adjoignant l'un l'autre et sont désignés par les numéros huit et neuf sur un plan du dit carré dressé par W. T. Thompson, voyer, le 12 avril 1847 et déposé en l'étude de J. E. Beard, alors notaire en cette ville, comme No 15 de son livre de plan, une copie certifiée dudit plan du dit Thompson, daté du 14 octobre 1858 est annexé à une vente des dits lots de Mme Susan L. S bley; audit Norman, passé le 2 novembre dernier. Les dits lots mesurent chacun 25 pieds sept pouces et cinq lignes de face ladite rue Josephine, sur 125 pieds en profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, étant la même propriété acquise par le dit John E. King par achat de John M. Norman par acte passé devant William L. Poole, notaire en la dite ville le 16 septembre 1859 vendu, sujets à un bail expirant le 30 septembre 1912 de $480 par an.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde dudit prix devant être payé par paiements partiels d'un et deux ans, portant intérêt au taux de sept pour cent depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par l'un de vendeur et hypothèque, contenant les clauses usuelles dans l'acte d'hypothèque concernant l'assurance et le transfert de cent, paiement des taxes et cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant pour lequel il serait poursuivi en cas de procès pour encaissement d'oeuvre notes ou quelques partie de celles-ci; dix pour cent du prix d'achat, au moment de l'adjudication. Actes de vente devant Charles Schneider, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 28 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN LIQUIDATION.

Sans limite ou réserve au plus haut enchérisseur.

Liquidation de la Cosmopolitan Ice Company. No 100,534—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur. — Bureau, 134 rue Carondelet.

JEUDI, 18 JUILLET 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu en vente publique, en vertu d'un ordre daté du 13 juin 1912, de l'Honorable Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:

La propriété de la Cosmopolitan Ice Company, avec toutes les machines, équipement, manufacture de glace et la propriété foncière.

Une certaine portion de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, (portant les numéros municipaux 531 à 541 rue Chartres), et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Toulouse Royale et St Louis, laquelle portion de terre forme le coin des rues Chartres et Toulouse, et mesure 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Chartres, sur 85 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur et façade à la rue Toulouse.

Une autre portion de terre dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par les lettres A et B sur un devis d'arpentage daté du 15 octobre 1906, par C. Un se Lewis, député voyer de ville, laquelle portion de terre commence à une distance de 63 pieds 11 pouces 3 lignes de l'encoignure de la rue Toulouse et mesure 68 pieds 2 pouces de face à la rue Chartres aux une profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue St. Louis de 128 pieds 2 pouces 1 ligne, de là à un angle droit s'étendant à la ligne du fond à la rue Toulouse, 132 pieds 1 pouce, 3 lignes, de là à angle droit, suivant la rue Toulouse, courant dans la direction de la rue Chartres 43 pieds, 6 lignes, et de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue St Louis, parallèle à la rue Chartres, 63 pieds 11 pouces et 3 lignes et de la mesure à angle droit 85 pieds trois pouces et une ligne au point du commencement de la rue Chartres, ladite parcelle de terrain faisant face à la rue Toulouse comme il est dit plus haut à une distance de 85 pieds, 3 pouces et la ligne de la rue Chartres.

Conditions— Comptant. Dix pour cent au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes dues et exigibles en 1912 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

Actes de vente devant P. H. Genaler, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 18

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

David Freeman.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alcide B. LeBesque.

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION "B," No 100 233

MAGNIFIQUE

COTTAGE DOUBLE,

1215-17 RUE NORD DUPRE,

A L'ENCAN

MARDI, 6 AOUT 1912.

EN VERTU de et conformément à un ordre signé le 19 juin 1912, par l'Hon. Fred D King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ledit ordre adressé à DAVID FREEMAN, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 6 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District, carré No 382, désigné comme lot 9, borné par les rues Nord Dupré, Washington (actuellement De Setg) St Jean (maintenant Bell) et Gayoso, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Nord Dupré sur 139 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur, suivant le croquis d'Edgar Pillié, voyer, daté du 14 janvier 1891 annexé à un acte de vente passé devant Jules F. Meunier notaire, le 22 juin 1891. Acquis par feu Alcide B. Le Besque de E. Letellier, suivant acte devant M. V. Dejean, notaire, le 18 mai 1910, enregistré dans le livre de transferts numéro 139, folio 26.

Conditions comptant—